

QUELQUES DATES DANS L'AGENDA DES ELUS :

21 Juin : Éric Berroche à la fête de la MJC Maison de Suède.

23 juin : Éric Berroche à une représentation des classes « musique/danse » du collège des Hautes Ourmes et du Conservatoire.

25 juin : Éric Berroche à Festi'mômes

25 juin : Yannick Nadesan rencontre le comité d'usagers de l'eau à l'occasion de la présentation d'une étude tarifaire.

26 juin : Yannick Nadesan participe à une réunion de travail sur la réforme territoriale au Sénat.

25, 26 et 27 juin : Katja Krüger participe aux rencontres « Temporelles » de l'association Tempo Territorial et y anime une table ronde sur le « travail nomade »

27 juin : Éric Berroche à l'ouverture du championnat national de twirling.

28 juin : Éric Berroche à la réunion préparatoire pour la conférence régionale du PCF.

30 juin : Laëtitia Médard au conseil d'administration du CCAS.

2 juillet : Laëtitia Médard rencontre les syndicats de la Ville de Rennes sur les questions de la petite enfance.

2 juillet : Yannick Nadesan participe au repas des communistes du quartier Centre de Rennes



Réforme territoriale : Éric Berroche sollicite la tenue d'États Généraux

Dans une tribune diffusée suite à la dernière session du conseil régional, Éric Berroche a apporté sa contribution au débat sur la réforme territoriale. Pour l'adjoint au maire de Rennes, celui-ci « semble esquiver les problèmes sur lesquels les Français attendent des orientations claires pour réduire le chômage et les licenciements, les difficultés sociales et la pauvreté » et « renvoie l'idée que nous nous déchirons sur des cartes ».

« Si nous sommes favorables à une réforme territoriale, c'est pour clairement en déterminer les intentions. Il convient d'affirmer la nécessité d'améliorer la qualité des services publics, d'ambitions publiques utiles à tous nos concitoyens sur l'ensemble des territoires et d'établir clairement les moyens dont les collectivités peuvent disposer. » Il s'est prononcé pour une « modification des modes de scrutins favorisant la proportionnelle et un renforcement de l'intercommunalité, la mutualisation des politiques publiques en confortant la légitimité et le pouvoir d'agir des maires et des conseils municipaux. » Pour permettre l'implication des syndicats, des associations, des acteurs culturels et des forces économiques, Éric Berroche sollicite la tenue » d'États Généraux des territoires ».

Toujours dans cette tribune, il a également interrogé la Gauche sur sa capacité à « retrouver le chemin du courage et de l'innovation. Pouvons-nous imaginer, en sortant des ornières de la soumission aux règles du marché ou du grand soir, bâtir un nouveau pacte de progrès adapté aux exigences de notre temps ? »

Le conseil municipal du 30 juin en bref

- ✓ Vote du compte administratif.
- ✓ Attribution de 260 000 € pour 69 associations culturelles.
- ✓ Répartition de 181 131 € entre les différentes organisations syndicales représentatives pour formation et personnel.
- ✓ Attribution de 400 956 € pour diverses associations.
- ✓ Signature de la charte MONALISA (MObilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés).

Juillet 2014